

Orléans , le 9 août 2006

Objet : colonie d'hirondelles de la Basilique

Monsieur le Maire,

Nous vous sollicitons car nous avons entendu dire que des personnes envisageaient de détruire les nids d'hirondelles situés sur la Basilique de Cléry-Saint-André. Ce projet n'est peut être qu'une rumeur et nous nous inquiétons donc peut-être pour rien. Nous voulons tout de même vous contacter pour vous rappeler que ces oiseaux et leurs nids même inoccupés sont protégés par la loi. Toute destruction est donc interdite. De plus, cette espèce, l'Hirondelle de fenêtre, est en forte régression en France et la colonie de la Basilique est l'une des plus importantes du secteur. Plusieurs adhérents de notre association qui habitent votre commune suivent régulièrement l'évolution de cette population. Cette colonie est aussi fortement appréciée des touristes et visiteurs de la Basilique qui sont nombreux à la photographier ou filmer.

Nous souhaitons donc vous rencontrer afin d'envisager des solutions moins radicales pour concilier la protection de cette colonie et de diminuer les nuisances qu'elle occasionne. Monsieur CHEVRIER, de Cléry (60 rue Plaine d'Azenne) et adhérent actif de notre association souhaite être votre interlocuteur pour la suite, que nous espérons favorable pour les oiseaux.

Veillez agréer, monsieur le Maire, nos sincères salutations.

Pour le Président,

Stéphane Branchereau